

## Introduction

Mon pays natal est un petit pays au cœur de l'Europe: le Grand-Duché de Luxembourg.

8727 – ce sont 8727 km qui nous séparent de l'Amazonie. Beaucoup de mes concitoyens diraient: Mais qu'est-ce que nous avons à faire avec cette région si lointaine. Oui beaucoup pensent et sont d'accord que l'Amazonie est notre poumon, le poumon de la terre, même si en réalité ce prestigieux titre de poumon de la terre revient aux océans<sup>1</sup>. Mais cela n'empêche pas de lutter contre la déforestation car la biodiversité, elle, s'étirole peu à peu.

Mais sinon on n'en a rien à faire dans notre petit pays???

En fait il en est tout autrement.

Si j'ouvre mes yeux je vois que la distance est de 4 km.

4 km entre ma demeure et les bureaux d'Odebrecht à l'Avenue John F. Kennedy dans la capitale.

À l'avenue John F. Kennedy se trouvent plusieurs filiales du groupe Odebrecht :

Dans l'étude récente "The Battle for Land and Water in Amazonia - Belo Monte, Odebrecht and the Luxembourg Connection", de l'Action Solidarité Tiers Monde<sup>2</sup> a été révélé que le groupe brésilien de construction Odebrecht a créé plusieurs filiales au Luxembourg pour financer des projets d'infrastructures controversées en Amérique latine.

Un exemple de l'approche téméraire de l'entreprise est – selon cette étude - le barrage de Belo Monte, en construction en Amazonie brésilienne depuis 2011.

---

<sup>1</sup> <http://www.linternaute.com/science/environnement/est-ce-que/06/poumon-terre/poumon-terre.shtml>

<sup>2</sup> <https://astm.lu/menschen-und-umweltrechte-belo-monte-odebrecht-und-die-luxemburg-connection/>

Environ 300.000 personnes, y compris les habitants des villages autochtones des Juruna et des Arara, sont touchées. La population autochtone n'a pas été consultée avant le début des travaux, comme l'exige la loi brésilienne et la Convention de protection OIT 169 que le Brésil a ratifiée en 2002<sup>3</sup>. Quelque 20 000 personnes ont été déplacées de force, les militants qui s'opposaient au projet – comme ceux de l'ONG « Xingu Vivo » - ont subi la répression.

Les conséquences négatives pour l'environnement sont également massives: défrichement et inondation de la forêt tropicale, perte de biodiversité, drainage de la « grande boucle » du Xingu, etc. Le projet Belo Monte a également mis en lumière des réseaux corrompus et l'impunité dans de multiples cas.

Le groupe de construction Odebrecht, qui est au centre du scandale de corruption "Lava Jato" et qui est accusé dans de nombreux pays d'Amérique latine ainsi qu'aux Etats-Unis, a créé six filiales au Luxembourg entre 2013 et 2017.

Il est difficile de comprendre quelles sont toutes les activités réelles de ces entreprises au Luxembourg en raison de la structure non transparente, des interdépendances et du changement constant des noms et des partenaires. Toutefois, des documents d'entreprises accessibles au public montrent que d'autres sous-traitants d'Odebrecht et leurs projets d'infrastructure en Amérique latine sont financés via le Luxembourg.

C'est le cas, par exemple, des barrages Chadín 2 et Río Grande sur le fleuve péruvien Marañón qui rejoint le río Ucayali pour former le fleuve Amazone. Ces projets sont destinés à inonder 90 km<sup>2</sup>, touchant environ 4 000 personnes dans 33 villages. Les riverains sont menacés par les inondations de leurs villages et le déplacement forcé, la pollution massive de l'environnement et la perte de biodiversité.

---

<sup>3</sup> [http://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=1000:11200:0::NO:11200:P11200\\_COUNTRY\\_ID:102571](http://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=1000:11200:0::NO:11200:P11200_COUNTRY_ID:102571)

La distance des 8727 km qui me séparent de l'Amazonie s'est rapidement réduite à 4 km - 4 km entre ma demeure et les bureaux d'Odebrecht à l'Avenue John F. Kennedy - et je me retrouve devant une situation où des activités économiques sont financés via le Luxembourg.

Les activités économiques nécessitent de manière générale également des financements.

La récente visite des représentants du REPAM à Bruxelles en septembre 2018 et leurs échanges avec les autorités de l'Union européenne, m'ont montré encore une fois, comment les activités économiques d'entreprises multinationales, souvent d'origine européenne, contribuent directement aux défis, auxquels sont aussi confrontées les communautés autochtones de la région amazonienne.

## **CAS 1**

Si je parle de finances, il est évident que les défis sont énormes et que le Luxembourg a une responsabilité particulière.

Dans le domaine de la finance, l'empreinte écologique et sociale de mon pays est énorme dans le monde entier. L'industrie luxembourgeoise des fonds d'investissement comptabilise plus que 4.000 milliards d'euros d'actifs sous gestion. Deuxième place mondiale pour les fonds d'investissement, le Luxembourg, en tant que place financière mondiale, doit assumer sa responsabilité au niveau de la durabilité et des droits de l'homme. L'inclusion de la question du respect des droits de l'homme est essentielle et ne doit pas être subordonnée à la recherche du profit.

La « finance durable » n'a pas été la norme jusqu'à présent, mais seulement un élément de niche, puisque « 94% des fonds d'investissement luxembourgeois n'ont pas encore été affectés par les exigences de protection climatique, de durabilité et de

transparence » (voir revendications de la plateforme Votum Klima 2018<sup>4</sup>).

Lors de la présentation de la « sustainable finance roadmap » pour le Luxembourg en février 2019, il a été demandé, entre autres, que des objectifs plus ambitieux soient fixés pour augmenter sensiblement la part dans le domaine de la « finance durable ». La commission luxembourgeoise Justice et Paix est une commission de l'Eglise catholique au Luxembourg qui travaille sur des questions relatives à la justice sociale, à la paix, aux droits de l'homme et au développement durable dans une optique chrétienne s'est fait avocate<sup>5</sup> de cette demande d'augmentation de la part des actifs répondant aux critères d'une finance responsable et durable dans notre pays.

Je suis d'avis que cette démarche ne doit pas se limiter au niveau national : Au niveau mondial et non uniquement au niveau européen nous avons besoin également d'une « sustainable finance roadmap ».

Au niveau mondial un autre défi nous attend : le rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) dépendant des Nations unies prévient que les températures moyennes progresseront probablement de 1,5 °C entre 2030 et 2052 si le monde échoue à entreprendre des mesures rapides et sans précédent pour enrayer le réchauffement climatique. À +1,5 °C ou à +2 °C, le monde ne sera plus le même.<sup>6</sup>

Dans ce contexte me préoccupent deux constatations que j'ai faites et qui suscitent des questions au niveau de la cohérence des politiques:

---

<sup>4</sup> Luxemburg zukunftsfähig machen. Wahlforderungen 2018 zur Klima- & Energiepolitik Luxemburgs. VOTUMKLIMA Mai 2018. 14. Der Finanzstandort Luxemburg als Zugpferd des internationalen Klimaschutzes. S. 24

<sup>5</sup> Prise de position Justice et Paix Luxembourg : <https://www.cathol.lu/kierch-a-gesellschaft-eglise-et-societe/biergertum-citoyennete/gerechtegkeit-justice/un-encouragement-a-la-lutte-contre-la-pauvrete-et-a-plus-de-durabilite.html>

<sup>6</sup> <https://www.france24.com/fr/20181008-climat-giec-appelle-transformations-rechauffement-climatique-temperature>

## CAS 2

Le Luxembourg n'a pas accès à la mer mais il veut développer son secteur maritime.

Au cours des dernières décennies, le transport maritime mondial n'a cessé d'augmenter et environ 90% du commerce mondial s'effectue par voie maritime. Il est problématique que le transport maritime international ne soit pas spécifiquement mentionné dans la Convention COP 21. Toutefois, le transport maritime devrait réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> le plus rapidement possible et contribuer de manière appropriée à atteindre la neutralité en matière de gaz à effet de serre dans la seconde moitié du siècle. Les mesures adoptées jusqu'à présent pour améliorer l'efficacité énergétique et enregistrer les émissions de CO<sub>2</sub> du transport maritime sont loin d'être suffisantes.

Bien que le Luxembourg n'ait pas accès à la mer, il veut aujourd'hui – selon l'accord de coalition de décembre 2018 - développer ce secteur économique. Au niveau d'un pavillon maritime, il est impératif que les normes de durabilité de base soient maintenues dès le départ. D'une part, une priorité sera accordée à la promotion du secteur maritime, mais d'autre part, le projet de « la navigation verte » (green shipping) est ramené au niveau des taxes d'immatriculation<sup>7</sup>.

Quels types de navires seront favorisés au niveau du registre maritime (pétroliers, navires à passagers, porte-conteneurs, etc.) ? Cela pose la question de la cohérence entre les différents domaines politiques.<sup>8</sup>

## CAS 3

---

<sup>7</sup> Accord de coalition 2018-2023, Affaires maritimes p. 135 ss

<sup>8</sup> Prise de position Justice et Paix Luxembourg : <https://www.cathol.lu/kierch-a-gesellschaft-eglise-et-societe/biergertum-citoyennete/gerechtegkeit-justice/un-encouragement-a-la-lutte-contre-la-pauvrete-et-a-plus-de-durabilite.html>

Votum Klima, aaO. 3. Eine kohärente Klimapolitik braucht kohärente Strukturen. S. 7

Face aux défis liés à la problématique du CO2 la plateforme Votum Klima, bien conscient que le commerce de produits pétroliers constitue une part non négligeable des revenus du pays prévient : « *La vente de carburant est le secteur appelé à contribuer de manière la plus significative aux objectifs de réduction de CO2 au Luxembourg* »<sup>9</sup>,

Force est de constater, via le différentiel du prix du diesel entre le Luxembourg et ses voisins, le pays demeure ultra compétitif lorsqu'il s'agit de faire le plein. En somme, le « tourisme à la pompe », manne financière substantielle pour le pays, est toujours une réalité.<sup>10</sup>

Le gouvernement avait présenté en 2016 une étude de faisabilité économique avec l'objectif d'évaluer l'impact à moyen et long terme de la « sortie virtuelle » du tourisme à la pompe.

Selon cette étude et si on prend en compte les conséquences négatives du tourisme pétrolier sur l'environnement, la santé ou les infrastructures, les coûts y liés macro économiquement l'emportent de loin sur les revenus: le tourisme pétrolier est une activité déficitaire avec 3,5 milliards de coûts annuels contre 2,1 milliards de revenus<sup>11</sup>.

Quels sont les pas concrets du nouveau gouvernement ?

Le projet de budget du gouvernement pour 2019, présenté par le ministre des finances, prévoit une augmentation de 1 centime/l des accises sur l'essence et de 2 centimes/l sur le diesel.

En fait, il est difficile de commenter une telle initiative du point de vue de la protection du climat : on ne peut en tout cas pas parler d'une sortie progressive du tourisme pétrolier.

Cette mesure n'incitera personne à parcourir moins de kilomètres en voiture, à acheter une voiture plus économique ou

---

<sup>9</sup> Votum Klima, aaO. 8. Nein zu Agrarstoffen. S. 16

<sup>10</sup> <https://www.lesfrontaliers.lu/societe/le-tourisme-a-la-pompe-perdure-au-luxembourg/>

<sup>11</sup> <http://www.meco.lu/de/blog/documentcenter/erhoehung-der-akzisen-auf-benzin-und-diesel-ohne-klimapolitischen-effekt/>

à ne pas prévoir un arrêt carburant au Luxembourg... sans parler des camions avec des réservoirs pouvant contenir jusqu'à 1500 litres d'essence.

Cette augmentation n'a donc absolument rien à voir avec les résultats néfastes du tourisme pétrolier. Et ce, alors qu'il entre en contradiction avec les objectifs écologiques que le Luxembourg entend poursuivre et qu'il s'est engagé à atteindre auprès de l'Europe.

Et en même temps le ministre de l'Energie (du parti vert) conclut :  
*« Le Luxembourg n'atteindra ses objectifs fixés au niveau européen dans le domaine de la protection du climat que sous condition d'un renforcement des mesures à court terme dans le domaine de la vente et de l'exportation des carburants ».*

## **TRANSITION ET APPEL**

À la lumière de ces politiques se pose évidemment la question de la cohérence des politiques au niveau des engagements pour les droits humains et les droits environnementaux.

« Un homme insensé avait construit sa maison sur le sable. Et quand la pluie tomba, et que les eaux vinrent, et que les vents soufflèrent, et qu'ils frappèrent la maison, elle tomba dedans, et sa chute fut grande. »

L'expression "construire sur le sable" renvoie à cette parabole biblique<sup>12</sup>.

Mais la parabole parle aussi d'un homme intelligent qui a construit sa maison sur le roc.

La vraie question qui se pose au niveau de la durabilité, des droits humains et de la justice climatique est la suivante : sur quelle base la politique sera-t-elle mise en place dans les années à venir ? Sur du sable ou sur un rocher ?

---

<sup>12</sup> Mt 7,24-27

Et si je prends en compte les faits au niveau de mon propre pays au Nord planétaire, c'est un drame : il faudrait 8 planètes<sup>13</sup> pour avoir les ressources nécessaires si tout le monde vivait comme au Luxembourg.

Je crois donc que ce n'est pas à nous de donner des leçons de la part d'un pays du Nord planétaire qui est confronté à des multiples défis en lien avec ses propres politiques qui trop souvent ont aggravé dans le passé la crise écologique et sociale actuelle et trop souvent ne sont pas cohérentes ni au niveau des droits humains ni au niveau des droits environnementaux.

Face à l'urgence croissante de cette crise, en s'inspirant et en tirant parti du travail accompli sur le terrain ces trois dernières années par tant d'acteurs courageux du monde entier, au sein de l'Église catholique et au-delà, pour promouvoir et «vivre » les messages portés par l'encyclique « Laudato Sí » nous devons tous écouter « *le cri de la terre et le cri des pauvres* » (LS 49)

et nous devons écouter l'appel du Saint-Père, le Pape François, afin de manifester notre solidarité avec nos frères Évêques qui ont déjà pris position contre l'utilisation et l'exploitation illimitées et dangereuses des ressources de notre mère la Terre ainsi que de nos modèles de développement actuels, soutenus par des institutions et des systèmes financiers qui font passer la vie, la communauté, la solidarité et le bien-être sur terre après le profit, la richesse et une croissance effrénée.

Cette écoute a conduit à une Déclaration conjointe de 2018<sup>14</sup> des conférences épiscopales sur la justice climatique que j'ai signée en tant qu'archevêque de Luxembourg et Président de la COMECE.

**Dans cette déclaration nous appelons les acteurs publics, y compris l'Union européenne, ainsi que l'ensemble de la communauté internationale et les dirigeants mondiaux à prendre des mesures ambitieuses et immédiates pour**

---

<sup>13</sup> <https://www.unsere-welt.net/luxemburg-und-der-okologische-fussabdruck/>

<sup>14</sup> [https://www.partage.lu/images/Continental\\_bishops\\_statement\\_FR.pdf](https://www.partage.lu/images/Continental_bishops_statement_FR.pdf)

## **combattre et surmonter les effets dévastateurs de la crise climatique.**

Notre appel est basé sur les principes suivants :

- **Urgence** : « *Le temps est un luxe qui ne nous est pas donné.* ». Grâce à la recherche et aux données scientifiques, l'opinion publique prend de plus en plus conscience qu'il n'y a pas de temps à perdre.

Nous souhaitons traduire cette urgence en plans concrets s'orientant vers un partage équitable des ressources et des responsabilités, où les grands émetteurs assument leurs responsabilités politiques et respectent leurs engagements en matière de financement climatique. « *Des symptômes d'un point de rupture semblent s'observer, à cause de la rapidité des changements et de la dégradation.* » (LS 61)

- **Justice intergénérationnelle** : « *Les jeunes nous réclament un changement* » (LS 13). Leur avenir est gravement menacé et notre génération n'en fait pas assez pour leur laisser une planète en bonne santé. Manquer ainsi de vision est une injustice inacceptable. « *[En conséquence, la solidarité entre générations n'est pas une option], mais une question fondamentale de justice, puisque la terre que nous recevons appartient aussi à ceux qui viendront.* » (LS 159)

- **La dignité humaine et les droits, en particulier des plus vulnérables**, doivent toujours être au centre du programme sur le climat. Dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris, les droits de l'homme doivent être efficacement protégés, respectés et défendus, tant dans les politiques nationales que sur le terrain. Les gouvernements devraient montrer leurs efforts dans ce sens dans leurs Contributions prévues déterminées au niveau national et dans leurs choix de financement pour l'adaptation et la résilience.

Par conséquent, nous demandons des politiques qui incluent et reconnaissent les appels et les éléments suivants :

- **1,5°C pour rester en vie** : nous avons le devoir moral de maintenir le réchauffement climatique « bien en dessous de 2°C et de poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels », comme convenu par les gouvernements dans l'Accord de Paris.

Le Pape François nous a dit : « *Comme nous le savons, nous sommes [tous] frappés par les crises climatiques. Toutefois, les effets du changement climatique ne sont pas distribués de façon uniforme. Ce sont les pauvres qui souffrent davantage des dévastations du réchauffement mondial [...] Un grand nombre de ceux qui peuvent à peine se le permettre sont déjà contraints d'abandonner leurs foyers et de migrer dans d'autres lieux, sans savoir comment ils seront accueillis*<sup>15</sup>.

Des millions de migrants suivront. Une transition écologique juste et équitable, comme l'exige l'Accord de Paris, est une question de vie ou de mort pour les pays vulnérables et les personnes vivant dans les zones côtières.

- Nous avons besoin d'un **changement profond et durable vers des modes de vie durables et de choix politiques audacieux** qui pourraient soutenir ces efforts pour lutter contre la surconsommation et réduire radicalement l'empreinte écologique au niveau individuel et communautaire. « *Toutes ces actions présupposent une transformation à un niveau plus profond, c'est-à-dire un changement de cœurs, un changement de consciences.* »<sup>16</sup>

Une simple « écologisation » des conditions économiques et de production actuelles, les gains de productivité de la digitalisation

---

<sup>15</sup> [http://w2.vatican.va/content/francesco/en/speeches/2018/june/documents/papa-francesco\\_20180609\\_imprenditorienergia.html](http://w2.vatican.va/content/francesco/en/speeches/2018/june/documents/papa-francesco_20180609_imprenditorienergia.html)

<sup>16</sup> [http://w2.vatican.va/content/francesco/en/speeches/2018/july/documents/papa-francesco\\_20180706\\_terzoanniversariolaudatosi.html](http://w2.vatican.va/content/francesco/en/speeches/2018/july/documents/papa-francesco_20180706_terzoanniversariolaudatosi.html)

ne suffiront pas à elles seules à relever le défi d'une politique de durabilité à long terme.<sup>17</sup>

Garantir les chances des générations futures exige une réforme beaucoup plus fondamentale de notre économie. Le défi majeur réside dans la recherche d'une économie préservant les ressources (naturelles) sans pour autant détériorer la qualité de vie et la situation de l'emploi.

Avec notre consommation énorme d'énergie et de production de CO2 notre temps de carême est en fait une réponse partielle adéquate : il nous faut une **nouvelle modestie**.

Et avec cela nous devons faire face, chacun dans son pays propre d'abord de relever les défis qui sont liés à l'agenda 2030 avec tous les 17 objectifs de développement durable. Certes cette agenda 2030 est critiquable et est également critiqué, car pour certains il y a un manque de changement du système et des structures qui créent la pauvreté au monde ne sont pas remises en question, mais de l'autre côté cet agenda 2030 a le mérite que les pays au Nord planétaire doivent également remettre en question un certain nombre de politiques et s'engager. Cet engagement doit être guidé par une question centrale qui se pose à cet égard : la politique gouvernementale de mon pays apportera-t-elle - dans mon pays et au-delà de nos frontières - une contribution à un monde plus durable, plus juste et humainement plus digne ?

## **Sensibilisation et action depuis le Luxembourg**

Dans mon diocèse, plusieurs services d'église œuvrent dans le domaine de la sensibilisation, de la formation concernant l'engagement du Nord planétaire pour le soin de la Maison commune. Je cite les prises de position de la commission Justice et Paix, de Caritas Luxembourg, la Luxembourg School of

---

<sup>17</sup> Prise de position Justice et Paix Luxembourg : <https://www.cathol.lu/kierch-a-gesellschaft-eglise-et-societe/biergertum-citoyennete/gerechtegkeet-justice/un-encouragement-a-la-lutte-contre-la-pauvrete-et-a-plus-de-durabilite.html>

Religion and Society ... et de l'œuvre de carême : la Fondation Partage Luxembourg.

"Avec nos frères et sœurs dans l'Église, nous, les évêques, sommes de plus en plus obligés de prendre des décisions financières qui sont conformes à nos valeurs morales. Le désinvestissement est une occasion importante pour l'Eglise de jouer un rôle de premier plan dans le contexte du changement climatique".<sup>18</sup>

En tant qu'Archevêque j'ai fait cette déclaration précitée et j'ai pris - ensemble avec les parties prenantes - la décision que l'Archevêché du Luxembourg participe pleinement au **programme Catholic Divest-Reinvest**. À l'occasion du Jour de la Terre l'année dernière nous avons donc annoncé que l'archidiocèse de Luxembourg restera "sans fossiles" dans le domaine des investissements.

En 2016, le Global Catholic Climate Movement a lancé ce programme afin d'encourager les institutions catholiques à se départir des entreprises de combustibles fossiles et à investir dans des entreprises socialement et éthiquement responsables qui protègent la création et ceux qui la partagent. J'invite par ailleurs les institutions catholiques à prendre un engagement de désinvestissement des combustibles fossiles. Depuis le lancement de la campagne, 122 institutions catholiques au total ont annoncé leur engagement à se retirer des combustibles fossiles.

Le Carême est un moment privilégié pour passer à l'acte. Dans ce contexte nous avons lancé depuis quelques années une action très concrète : le **jeûne automobile** et l'auto-partage pendant la période du Carême, une action œcuménique et en y associant des acteurs de la société civile.

**Appui concret des peuples indigènes au Brésil, au Guatemala et en RD Congo**

---

<sup>18</sup> Citation de Jean-Claude Hollerich lors du Earth Day 2018 communiqué de presse

Un des projets très concrets que la Fondation Partage Luxembourg appuie depuis 1994 en Amazonie brésilienne est le renforcement des peuples indigènes dans leur défense des droits constitutionnels. Dans une vision long-terme, notre œuvre de carême s'engage aux côtés des peuples indigènes à travers le Conseil Indigéniste Missionnaire – CIMI, organe de la Conférence Épiscopale<sup>19</sup>.

D'une part nous appuyons la formation et le renforcement des indigènes dans la lutte pour le respect de leurs territoires et de leurs langues et cultures tel que garantis dans la Constitution brésilienne de 1988 dans les articles 231 et 232. Dans la situation politique actuelle au Brésil il est important de rappeler qu'il s'agit des droits des peuples autochtones qui existaient avant l'ère colombienne et qui ont été confirmés dans la Constitution fédérale de 1988.

De même des projets avec les populations autochtones au Guatemala et en République démocratique du Congo sont soutenus pour rendre possible une agriculture alternative et respectueuse de l'environnement souvent déjà atteint par les effets du changement climatique<sup>20</sup>.

Ce sont des projets limités mais exemplaires et prophétiques qui nous invitent à une action directe avec les populations concernées. Ces actions exigent de nous une écoute et une analyse pour le transformer aussi en action de plaidoyer et de changement de style de vie au Luxembourg.

## **Apprentissage**

Nous sommes donc à l'écoute de la sagesse de ces peuples autochtones tant au niveau de leur respect de l'environnement qu'ils appellent « Mère Nature » comme aussi au niveau de l'organisation de leurs relations humaines dans le respect et la tolérance. Conscients que les peuples indigènes dans le monde

---

<sup>19</sup> <https://www.partage.lu/fr/projets/amerique-latine/cimi-goto>

<sup>20</sup> <https://www.partage.lu/fr/projets/amerique-latine/cahabon>

<https://www.partage.lu/fr/projets/afrique/kamutanga>

– tout en étant une minorité (quelque 350 millions dans le monde)  
– constituent une partie de la solution au défi du changement climatique, nous nous engageons à rester à leurs côtés pour défendre l'environnement intact dans lequel ils vivent actuellement et qui sont massivement en danger. Appuyer les peuples indigènes dans leurs droits à la terre contre les tendances d'exploitation industrielle et de pollution signifie concrètement aussi sauvegarder la nature dans laquelle ces peuples vivent.

### **Sensibilisation et plaidoyer politique au Luxembourg**

Dans cette logique, Caritas Luxembourg et la Fondation Partage Luxembourg se sont engagés avec l'ONG Action Solidarité Tiers Monde pendant des années dans la sensibilisation de la population luxembourgeoise sur les peuples indigènes et en faveur de la ratification de la convention OIT 169 pour la protection des peuples indigènes. Cette convention a été ratifiée unanimement par la Chambre des Députés luxembourgeoise le 27 février 2018<sup>21</sup>.

La Commission Justice et Paix Luxembourg accompagne les thèmes de la justice sociale par des prises de position, la publication d'analyses et un engagement concret au niveau de l'élaboration d'un plan d'action national pour la mise en œuvre des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme. Oui, nous avons besoin d'un devoir de diligence contraignant pour les entreprises au Luxembourg – mais également au niveau de l'Union européenne - afin d'assurer le plein respect des droits de l'homme et de prévenir les violations de ces droits du fait des activités des entreprises (LS 35 ss). Ceci comprend évidemment l'obligation de redresser des impacts négatifs et d'établir avec les parties prenantes un mécanisme d'alerte et de recueil des signalements relatifs à l'existence ou à la réalisation des risques.

---

<sup>21</sup> Chambre des Députés, procès-verbal No 7129

Si les activités des entreprises contribuent au développement économique des Etats, force est de constater que les activités de certaines d'entre elles s'accompagnent de pratiques ayant des incidences négatives sur les droits humains et l'environnement. Conditions de travail déplorables, travail forcé, travail abusif des enfants, exploitation des ressources naturelles, accaparement des terres, changement climatique, financement de conflits armés – les exemples ne manquent pas pour nous inciter à tirer la sonnette d'alarme.

Au niveau de mon diocèse, des paroisses et des fidèles, un vaste champ s'ouvre sur une conscientisation individuelle et collective et exige encore plus d'efforts dans des actions au niveau de la politique, de la pastorale et dans le domaine de la consommation. Créer des zones certifiées *Fairtrade*, c.à.d. créer des lieux ou des produits issus d'un commerce équitable sont consommés dans nos structures, promouvoir de manière générale des achats durables, s'engager dans la construction et l'habitat écologique ou concentrer des efforts communautaires pour garantir des partenariats avec les acteurs en Amazonie ne sont que quelques possibilités où nous pouvons encore concrétiser notre action.

Dans le domaine de la durabilité et du risque de pauvreté, une mise en œuvre concrète d'une justice sociale et écologique redistributive doit avoir lieu. À l'heure actuelle, les coûts de la pollution de l'environnement sont supportés en particulier par les pauvres du monde.<sup>22</sup> C'est inadmissible.

La justice écologique redistributive consiste également à préserver les moyens de subsistance naturels des populations d'autres régions du monde et, au-delà, les possibilités (de vie) des générations futures. Ce n'est qu'ainsi qu'une transformation

---

<sup>22</sup> Prise de position Justice et Paix Luxembourg : <https://www.cathol.lu/kierch-a-gesellschaft-eglise-et-societe/biergertum-citoyennete/gerechtegkeet-justice/un-encouragement-a-la-lutte-contre-la-pauvrete-et-a-plus-de-durabilite.html>

socio-écologique et un développement humain intégral pourront réussir.<sup>23</sup>

Devant l'immensité de la tâche et son urgence, il est certainement important de prendre à cœur l'enseignement du Pape François quand il cite Saint Jean de la Croix « ... le mystique fait l'expérience de la connexion intime qui existe entre Dieu et tous les êtres, et ainsi « il sent que Dieu est toutes les choses » (LS 234) Ou encore dit avec la sagesse indigène : l'Homme n'est qu'une fibre dans le tissu de la vie.

+ Jean-Claude Hollerich sj  
Archbishop of Luxembourg  
President of COMECE

---

<sup>23</sup> idem.